



Sur la rive sud du lac de Neuchâtel, deux espèces de plantes sont capables de coloniser les zones lacustres peu profondes. Il s'agit du Roseau commun (*Phragmites australis*) et du Jonc des tonneliers (*Schoenoplectus lacustris*), présenté dans cette fiche.

Le Jonc des tonneliers est une plante de la famille des Cypéracées. De couleur vert-bouteille, il forme des grands massifs compacts dans l'eau, parfois dans des zones de près de 2 mètres de profondeur à plusieurs dizaines de mètres du rivage. Sur la Rive sud, on observe également un cousin du Jonc des tonneliers, le *Schoenoplectus* de Tabernaemontanus (*Schoenoplectus tabernaemontani*), qui, même s'il lui ressemble fortement, est plus petit et pousse dans des eaux moins profondes.

Avant la 2ème Correction des eaux du Jura (réalisée entre 1962 et 1973), le Jonc des tonneliers était nettement plus présent sur la rive du lac de Neuchâtel. Le niveau du lac stabilisé et le manque de dynamique naturelle qui ont suivi les travaux de correction ont provoqué un envasement du fond du lac, dont l'espèce a souffert.

Depuis une dizaine d'années, on observe une réémergence de l'espèce, en îlots isolés du rivage, principalement entre Estavayer-le-Lac et Cheyres. Ces îlots sont trouvés aux mêmes emplacements que ceux présents avant la 2ème CEJ, sans pour autant qu'il s'agisse des mêmes plantes. Il semblerait donc que le Jonc des tonneliers retrouve dans ces endroits des conditions favorables à son développement.

La qualité des eaux, qui s'était dégradée entre les années 1960 et 1990, pourrait également expliquer cette réémergence. Avec l'interdiction des phosphates dans les produits de lessive dès 1986, les Characées, des algues vertes qui tendent à disparaître lorsque de trop grandes concentrations de nutriments sont présentes dans les eaux (eutrophisation), ont pu s'établir dans le lac. Les tapis de Characées constituent d'excellents habitats pour les invertébrés, représentent une ressource alimentaire pour certains oiseaux et peuvent être utilisés pour le frai de certains poissons. Ils pourraient également stabiliser le sol et ainsi favoriser la présence du Jonc des tonneliers.